

# Le petit journal de Saint-Thibéry

N° 19

FÉVRIER - MAI  
2019



**P. 5**

**Le plan Local d'Urbanisme**

**P. 6-7**

**retour en images**

**sur la semaine commémorative**

**P. 16**

**Agenda du trimestre**

Rue du CAN NAU G. Gillet 18





## L'édito du maire

### Saint-Thibéry est en travaux !

La réfection des réseaux d'eau et d'assainissement en centre-ville débutée mi 2018 se poursuit. Ce sont des travaux difficiles, dans des rues étroites et à des profondeurs importantes. Ils ont causé et causent quelques désagréments à la population et plus particulièrement aux riverains, mais ils sont nécessaires pour préserver la ressource en eau. Nous profitons de ces travaux pour réhabiliter l'espace public dans la continuité de ce qui a été fait place du marché et de l'arbre de la liberté : reprise des profils et des trottoirs, des revêtements et enfouissement des réseaux secs.

Entre le rond-point de LIDL et le carrefour de la maison de retraite nous avons entamé la première phase du réaménagement de l'entrée de ville. Le but est d'embellir et surtout de sécuriser cet axe très fréquenté par la création d'un cheminement doux, de plateaux traversants aux intersections et d'un éclairage public. La deuxième phase qui consiste en la création d'un rond-point au droit de la mai-

son de retraite débutera fin 2019. La troisième, le réaménagement de cette voie jusqu'au rond-point de la « croix de la mission », sera réalisée fin 2020, début 2021. Je remercie le Département, la Région et l'Agglomération qui sont nos partenaires financiers sur ce chantier d'un coût de 2,5 millions d'euros. En parallèle, la modernisation de l'éclairage public (les LED économisent environ 30 % d'énergie) et la réhabilitation du groupe scolaire à raison de deux classes par an se poursuivent en 2019.

#### Plusieurs projets sont à l'étude en 2019

L'implantation par le SIC-TOM d'un centre de tri des déchets contenus dans les bacs jaunes est à l'étude dans la carrière des « Roches bleues ». Je précise tout de suite qu'il n'y a ni odeur, ni pollution, ni enfouissement. C'est une usine de tri, les matériaux étant envoyés après cette phase dans des usines de recyclage.

Un rond-point en lieu et place du carrefour Sud de Saint-Thibéry sur la RD13

est étudié avec le Département. La réhabilitation de l'abbaye se poursuit. Les dernières acquisitions sont programmées pour cette année. Des études de structures et de programmations sont aussi inscrites au budget 2019 de l'Agglomération qui porte entièrement ce projet. Enfin 2019 verra la mise en chantier de la révision du PLU (voir page 5). Bien entendu nous continuerons à soutenir nos associations auxquelles nous sommes très attachés. Vous le constatez au travers de cet inventaire non exhaustif, non seulement nous agissons au présent, mais nous nous projetons dans l'avenir, avec pour seule motivation le bien-être de nos concitoyens. Je vous souhaite à toutes et à tous des vœux de santé, de bonheur, et de prospérité. Je souhaite à notre pays des vœux d'apaisement et de concorde.

**Guy AMIEL**  
Maire de Saint-Thibéry

## Le sommaire

### P 3-5 MUNICIPALITÉ

Les travaux  
L'accessibilité  
Le Plan Local d'Urbanisme

### P 6-8 FESTIVITÉS EN IMAGES

Le centenaire de l'armistice  
Les vœux du maire

### P 9 LIEN SOCIAL

La Ligue contre le cancer  
La Mission locale  
Actualités

### P 10 ACTU SÉNIORS

Inscription au repas des aînés  
Changement au club d'amitié  
Les services de l'ADMR

### P 11 ENFANCE

La semaine du goût  
La galette du RAM

### P 12-13 ACTU DES ASSOS

### P 14-15 INFOS PRATIQUES

Prévention inondations  
Bon à savoir  
État-civil  
Numéros utiles

### P 16 L'AGENDA

Février à juin

Directeur de publication : Guy Amiel  
Rédaction : D. Guilbert, associations  
Mise en page : D. Guilbert  
Photos : associations, mairie, Hérault  
Tribune  
Impression : Combes & Hund  
Siret 405 338 955 00025

## LES TRAVAUX EN COURS

### Les travaux du centre du village devraient se terminer en mai

L'Agglo et la SOLATRAG ont procédé aux raccordements et à la pose des nouveaux compteurs durant les 3 premières semaines de janvier. L'entreprise EIFFAGE a prévu de commencer le chantier concernant les enrobés et les bordures à compter du

11 février, en commençant par la rue Neuve qui est la plus sensible en terme de circulation pour la terminer pendant les vacances scolaires de février afin de minimiser l'impact pour les écoles. La fin prévisionnelle de ce chantier est prévue en mai 2019.

### Poursuite des travaux de l'entrée de ville

Les travaux se poursuivent sur la route de Bessan où un réseau de gestion des eaux pluviales a été construit dans le fossé du côté du lotissement. L'aménagement des chaussées et du chemin dédié aux piétons et cycles entre le rond-point du Lidl et le carrefour avec la route de Florensac vont se poursuivre durant le printemps. La circulation sera régulièrement dé-

viée par la zone d'activité du Causse (avenue du III<sup>e</sup> millénaire) afin de permettre aux entreprises de travailler efficacement et en sécurité. Les usagers des lignes de bus qui continuent de desservir les arrêts actuels (qui seront mis aux normes d'accessibilité) seront régulièrement informés des modifications qui pourront intervenir.

#### Rappel des consignes de stationnement et de circulation pendant la période des travaux

Il est rappelé qu'il est indispensable de respecter la signalétique mise en place par les entreprises et la mairie (déviations, feux provisoires, stationnements interdits...), dans le village comme sur la Causse, pour assurer

la sécurité des travailleurs et permettre l'avancée des travaux sans les retarder. La police municipale et la gendarmerie seront particulièrement vigilantes sur ce respect indispensable au vivre ensemble.

### TABLE D'ORIENTATION DU FORT

La table d'orientation du fort réalisée par les élèves de l'école élémentaire avec l'association pour la préservation du patrimoine a été installée. N'hésitez pas à aller la consulter !



## RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU

Le château d'eau va être réhabilité et intégré visuellement. Le prestataire qui a remporté l'appel d'offre a été sélectionné.

L'appel d'offre concernait la réhabilitation mais aussi l'intégration visuelle de la structure par le biais d'une fresque qui sera réalisée une fois que les travaux de réhabilitation seront achevés. L'entreprise qui fait la réhabilitation devait donc inclure un projet artistique dans sa proposition. Le chantier de réhabilitation devrait débuter au printemps.

Concernant la fresque trois thèmes (nature et intégration paysagère, l'eau, le ciel) ont été transmis au prestataire. Les premiers projets ont été présentés en début d'année mais nécessitent d'être retravaillés. Lorsqu'ils seront prêts, ces projets seront présentés aux riverains pour avis au cours d'une réunion organisée par la municipalité. La fresque devrait être réalisée après l'été.

## SIRÈNE D'ALERTE DÉCLENCHÉE À 12H15

Depuis le mercredi 7 novembre 2018, le logiciel de déclenchement à distance des sirènes d'alerte raccordées au Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) est officiellement utilisé par toutes les préfetures.

Le ministère de l'intérieur nous a informés que cette évolution nécessite d'adapter l'organisation des essais mensuels en déterminant trois zones géographiques sur le territoire national. Le département de l'Hérault fait désormais partie de la 3<sup>ème</sup> zone. Le déclenchement des essais mensuels se déroule désormais à 12H15 et non plus à 12H00.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

En début d'année nous avons constaté plusieurs dysfonctionnements de l'éclairage public du lotissement du Causse. La puissance électrique souscrite par contrat auprès d'EDF est devenue insuffisante depuis l'installation d'un nouveau compteur plus performant sur ce poste. La municipalité a demandé à EDF de réajuster le contrat afin de résoudre ce problème dans les meilleurs délais.





ACCESSIBILITÉ Les aides de l'agglo

# OBJECTIF RÉNOV'



## Pour qui ?

Les travaux d'adaptation des logements s'adressent aux personnes âgées ou en situation de handicap.

## Quels travaux ?

Ils peuvent concerner :

- Le remplacement de la baignoire par un receveur de douche extra plat ou encastable avec revêtement de sol anti dérapant. La douche sera équipée d'un mitigeur thermostatique, d'un siège de douche rabattable et de barres d'appuis.
- La pose d'un siège de douche rabattable fixe muni de barres d'appuis de part et d'autre.
- Le remplacement si nécessaire de WC rehaussé muni de part et d'autre de barres d'appuis.
- La pose d'une paroi de douche de façon à limiter les projections d'eau. Reprise de carrelage et ou de faïence si nécessaire.
- Le remplacement du lavabo par un modèle suspendu avec siphon calorifugé et décalé contre le mur.
- L'escalier intérieur : pose d'un monte escalier.
- L'accès extérieur : Mise en place d'une main courante côté gauche en montant.
- La pose d'une poignée de maintien au niveau du seuil d'entrée de façon à faciliter le franchissement de la marche de seuil.
- La création d'un espace chambre et salle d'eau adaptées au RDC.

## Quelles aides et avantages fiscaux ?

### → Pour les propriétaires occupants et les locataires

De 35% à 50% de subventions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah), + cumulable avec des aides des caisses de retraites (CARSAT, MSA, RSI, fonction publique d'Etat, SNCF...) et de la Maison du Handicap : MDPH, (notification AAH ou PCH).

- Un crédit d'impôt maintien à domicile pour les locataires

### → Pour les propriétaires bailleurs

Entre 30% et 45% de subventions de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah).

## Quelles conditions ?

- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir obtenu l'accord écrit des financeurs.
- Les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- Pour les propriétaires occupants, selon les conditions de ressources, le logement doit être occupé à titre de résidence principale.

Tout au long de votre projet, vous êtes accompagné gratuitement par l'équipe URBANIS, prestataire missionné par l'Agglo, au niveau administratif, technique et financier.

## Contact

→ Tél. 04 67 21 31 30

→ [maisonhabitat@agglohm.org](mailto:maisonhabitat@agglohm.org)

Inscription obligatoire sur le site : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

Vérifier si vous êtes dans le périmètre <https://cahm.maps.arcgis.com/home/underx.html>



## L'accessibilité à Saint-Thibéry

La municipalité travaille depuis plusieurs années sur la mise en conformité des bâtiments publics afin de les rendre accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Un diagnostic d'accessibilité a été réalisé en 2016 par le cabinet INKA. Un agenda d'accessibilité a été programmé sur 3 ans avec un investissement de 131 322€ H.T.

### Accessibilité au stade

- Cheminement autour du stade et du parking : aménagement d'un sol en bitume accessible aux PMR.
- Mise à disposition d'une rampe d'accès amovible.
- Les vestiaires, douches et WC sont accessibles aux PMR.

### Accessibilité aux écoles

- Accès aux classes facilité pour les PMR : la marche d'entrée a été supprimée et les portes ont été élargies.
- Une rampe d'accès a été installée pour accéder à la cantine dans les deux cours
- Les WC ont été mis aux normes.

### Accessibilité à la mairie

- Le cheminement de l'entrée de la mairie a été balisé pour les personnes mal voyantes ;
- des bandes visuelles contrastantes ont été appliquées sur les bords des marches ;
- des plaques podotactiles ont été installées aux abords des escaliers pour les signaler ;
- des bandes visuelles ont été mises en place sur la première et la dernière contre marche pour marquer le début et la fin de l'escalier ;
- une main courante a été installée dans la montée d'escalier.

Pour le financement des travaux la mairie a obtenu une subvention de l'État (fonds de soutien à l'investissement public local) de 71,78% du montant de l'investissement soit 94 257€.

En 2018 environ 40 000€ ont été investis. Le reste sera programmé sur les années 2019 et 2020.

# Lancement de la procédure de révision générale du PLU de Saint-Thibéry

## Qu'est ce que le Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan local d'urbanisme (anciennement « plan d'occupation des sols ») est un document qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol sur la totalité du territoire communal. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Le PLU traduit un projet global d'aménagement et de développement dont les dispositions ont une influence sur notre vie quotidienne (logements, déplacements, activités économiques...).

Le PLU se présente sous la forme d'un document juridique qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et qui sert de cadre pour instruire les demandes d'occupation des sols (permis de construire...).

C'est aussi un document de planification urbaine et d'aménagement du territoire qui organise et définit le développement urbain, réserve des terrains pour la création d'équipement publics, l'activité agricole et viticole ou encore la préservation des espaces naturels. Il s'inscrit dans un cadre plus large à l'échelle des bassins de vie et doit donc se conformer aux prescriptions d'un Scot (Schéma de cohérence territoriale) qui s'étend sur plusieurs intercommunalités.



Le PLU de Saint-Thibéry est consultable sur le site internet de la commune [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr) menu «Cadre de vie» / Rubrique «Urbanisme».

## LES ENQUÊTES DE L'INSEE

### À quoi servent les informations collectées par l'Insee ?

Les enquêtes de l'Insee servent à alimenter des études économiques et sociales qui intéressent un large public. Les résultats sont utilisés par les journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.

### Enquête sur la mobilité

Le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Ministère de la transition écologique et solidaire en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise d'avril 2018 à avril 2019, une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport

collectifs et individuels. Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Suite à l'enquête de recensement menée par l'Insee en janvier et février 2017, la population légale de la commune de Saint-Thibéry a été estimée à 2613 habitants.

## La révision du PLU à Saint-Thibéry va être engagée en 2019

La Commune de Saint-Thibéry a adopté son PLU en 2007. Celui-ci a progressivement été modifié pour s'adapter aux mutations du territoire, néanmoins d'importantes évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis (les lois Grenelle, la loi ALUR ou encore l'adoption du SCOT du Biterrois notamment) ont conduit la municipalité à engager sa révision générale par délibération lors du Conseil

municipal du 14 novembre 2018. La révision générale est une procédure longue au cours de laquelle les objectifs du prochain PLU devront être définis en concertation avec la population et les personnes publiques associées (l'Etat, la Communauté d'Agglomération, les chambres d'agriculture, de commerce et d'artisanat, les communes limitrophes...). La Commune va donc engager en

2019, à l'issue d'une procédure de marché public, un bureau d'étude pour l'assister dans cette démarche qui associera les Saint-Thibéryens lors de réunions publiques qui seront programmées à chaque grande étape et qui se conclura par une enquête publique avant l'adoption du nouveau PLU en conseil municipal.





Jean Christophe Laguens



Guy Amiel et Virginie Papin

9 novembre  
**«LE SUPER HÉRAULT» À SAINT-THIBÉRY**  
L'émission de radio de France Bleu Hérault a été réalisée en direct de «La Brasserie du village» le vendredi 9 novembre en ouverture de la semaine commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Plusieurs personnes étaient réunies pour s'exprimer sur village, toutes issues d'univers différents : associatif, scolaire, viticole, touristique etc. Vous pouvez écouter cette émission en podcast sur le site internet [www.francebleu.fr/herault](http://www.francebleu.fr/herault)



Cécile Salvestrini



Patricia et Jean-Gilles Blondel



Syvette Romieu et Ghislaine Montaulon



Guy Amiel

9 novembre  
**L'APÉRITIF DES ASSOCIATIONS**  
Un moment de convivialité organisé par la municipalité pour remercier les présidents des associations et leurs équipes.



Guy Amiel



Les présidents et membres des bureaux des associations

16 novembre  
**PRÉSENTATION DU LIVRE «LE PATELIN» À LA MÉDIATHÈQUE**  
L'association pour la préservation du patrimoine a présenté son recueil de lettres de Poilus lors de la soirée animée par la médiathèque le 16 novembre dernier



Lecture des élèves de l'école primaire



Le cortège se rend au cimetière



Jean Martinez, président des anciens combattants

11 novembre  
**LE CENTENAIRE DE LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918**  
Une cérémonie poignante où plusieurs hommages se sont succédés : ceux des élèves de l'école élémentaire Léonce Ruffié, celui de Jean Martinez, président de l'association des anciens combattants et celui de Guy Amiel, maire de Saint-Thibéry.



Guy Amiel, maire de Saint-Thibéry



Lecture des élèves de l'école primaire

Photos : E. Gressin, Hérault Tribune



Les remerciements du maire



## Les vœux du maire

Georgette SIROU, France BARTHÉLEMY  
Les oreillettes du coeur



Georgette SIROU et France BARTHÉLEMY

Georgette SIROU est née à Portiragnes. Elle épouse Freddy SIROU en 1954 et s'installe à Saint-Thibéry. Mère au foyer, Georgette se consacre à l'éducation de leurs 4 enfants. C'est d'abord au profit de la paroisse que Georgette s'est lancée dans la confection d'oreillettes. Avec le temps elle a acquis un savoir-faire unique basé sur des recettes familiales et des années de pratique.

« C'est un travail de longue haleine, il faut laisser la pâte reposer une nuit. Quel stress à chaque fois car je ne sais que le lendemain si ma pâte est réussie ou pas. Depuis 5 ou 6 ans je la réussis à chaque fois... Ouf ! »

Si elle en est l'initiatrice, Georgette ne confectionne pas seule les oreillettes. Elle peut compter sur sa complice en la matière depuis plus de 20 ans : France BARTHÉLEMY.

France BARTHÉLEMY est née à Saint-Thibéry. Elle épouse M. BARTHÉLEMY en octobre 1954 et consacre sa vie à ses enfants.

France et Georgette vendent leurs oreillettes exclusivement au profit d'associations comme la Ligue contre le cancer ou AFM téléthon, ou au profit de la paroisse. Toutes les deux produisent environ 250 oreillettes par fournée. Un succès qui ne se dément pas depuis plus de 20 ans pour ces oreillettes que les gourmands attendent avec impatience, à l'affût des périodes de production. Les fournées sont à chaque fois épuisées en deux jours : les initiés ne se trompent pas !

Cette année 220€ ont été reversés au téléthon. Cela représente la totalité des recettes, car précisons-le, même si Georgette reste très discrète sur le sujet : c'est elle, en plus de la réalisation, qui finance à chaque fois les matières premières.



Photos :  
E. Gressin, Hérault Tribune

Guy AMIEL, maire de Saint-Thibéry, et son conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Saint-Thibéryens le vendredi 25 janvier en présence de Stéphane PÉPIN-BONET, maire de Bessan. Lors de cette soirée quatre Saint-Thibéryens ont été mis à l'honneur pour leur investissement bénévole dans la vie du village.

Florence DEMARTINO  
Agir pour les jeunes



Florence DEMARTINO et la nouvelle équipe du foyer rural : S. ARRUBEO, O. LOPEZ, F. FERRENBACH

Florence est née en Suisse, a grandi au Sénégal, a fait des études en France puis aux États-Unis où elle débute sa vie professionnelle. Suite au décès de sa mère, elle rentre à Paris et crée une maison d'édition de livres interactifs pour enfants. En 2006, Florence décide de s'installer dans l'Hérault. À la recherche d'une maison au calme, « dans un village où les gens seraient solidaires et loin de l'indifférence parisienne », elle repère dans une vitrine une maison à louer avec des volets lavande, sa couleur préférée... Florence s'installe dans le village le 1<sup>er</sup> février 2007. Elle s'investit dans le monde associatif : les amis de Bobby Lapointe, le Petit Théâtre de Juliette, les Amis pêcheurs. En 2014 elle prend la présidence du foyer rural. Elle développera de nouvelles activités pour tous (peinture, modelage, soutien scolaire, anglais, musique, français pour les étrangers etc.), mettra en place la maison des jeunes dans les locaux de l'ancienne mairie avec le soutien de la municipalité et créera le jardin des jeunes grâce à Jeanine Rougerie qui lui loue à titre gracieux ce petit terrain autour duquel Florence a su fédérer de bonnes volontés pour que le jardin vive. Pari réussi !

En décembre Florence a passé la main à une nouvelle équipe de confiance (Sandra ARRUBEO, Océane LOPEZ, Franck FERRENBACH). La suite est assurée !

Michel LAURENT  
Servir ceux qui en ont besoin

Michel est né en 1950 dans une famille qui a marqué l'histoire de Saint-Thibéry. Son père Francis Laurent et son frère Jean Laurent ont été tous les deux maire du village. Michel n'a jamais quitté Saint-Thibéry. Après sa scolarité il travaille chez Mazza dans les services administratifs du siège social (service comptabilité et service salaires), puis sur le site en tant que responsable sortie de carrière. Il prendra sa retraite en 2012.

Il intègre la paroisse en 2002 pour remplacer M. Roques alors trésorier. Il s'implique totalement à l'instar de son père dans la vie municipale. « J'ai toujours vu mon père s'impliquer totalement dans ce qu'il faisait. J'ai fait la même chose mais dans un autre registre » nous confie-t-il.

Au fil des années la paroisse lui confie de plus en plus de responsabilités : la



Michel LAURENT et Guy AMIEL

décoration de l'hôtel pour les cérémonies, les accès à l'église pour les visites. Il intègre aussi l'équipe obsèques qui lui permet d'officier lors des bénédictions en l'absence du prêtre. Il veille également à préserver ce joyau qu'est notre abbaye : prend soin des trésors qu'elle abrite, surveille l'entretien et les travaux, se rend toujours disponible quand il le faut. Depuis 2016 Michel est également le trésorier de l'association « le Baroulet ». Un dévouement sans faille qui contribue à faire de l'abbaye un lieu de vie dynamique et privilégié pour les Saint-Thibéryens, qu'ils soient catholiques ou laïques.



## Ne jetez plus, la Ligue contre le cancer récupère !

Avec en France 1 000 nouveaux cas de cancer par jour, nous devons tous nous mobiliser !

Pour participer au financement de la recherche et à l'aide aux malades vous pouvez déposer :

- Vos anciens téléphones portables et cartouches jet d'encre à l'accueil de la mairie.
- Vos radiographies argentiques à la pharmacie ou au laboratoire Biomed.

CONTACT LIGUE  
mobiligue34@gmail.com  
Tél. : 04 67 61 31 31



### EN 3 ANS

PLUS DE 50 000 TONNES  
de radiographies argentiques

15 TONNES  
de cartouches à jet d'encre

43 000  
téléphones portables

ONT PERMIS DE FINANCER  
3 CHERCHEURS  
PENDANT 1 AN

### PRÉVENTION VOLS ET CAMBRIOLAGES

Si le nombre des « AAB » (atteintes aux biens), dont font partie les cambriolages, ont largement diminué entre 2017 et 2018, la compagnie de gendarmerie départementale de Pézenas vous invite à distiller auprès de vos administrés quelques « actes réflexes » qui, s'ils n'empêcheront malheureusement pas toujours les actes délictueux, auront au moins pour effet d'en limiter le nombre.

Les mesures suivantes sont non-exhaustives :

- \* Faire vivre l'habitation (vider régulièrement la boîte aux lettres, allumer quelques lumières quand le soir tombe etc) ;
- \* Protéger passivement son bien (alarme volumétrique, spots à déclencheur photoélectrique, chien éventuellement) ;
- \* Être attentif au sein du quartier (signaler la présence d'individus suspects pouvant se livrer à un repérage).

### LA MISSION LOCALE D'INSERTION DU CENTRE HÉRAULT (MLI)

Un outil au service des jeunes de 16/25 ans, un service de proximité, un Accueil permanent

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de solution d'emploi ou de formation pour la rentrée 2019, vous souhaitez des renseignements, vous souhaitez des conseils, alors prenez rendez-vous dans votre Mission Locale de proximité. Vous y trouverez à votre service des conseillers qui vous aideront dans toutes vos démarches (alternance, emploi, formation, mobilité, logement, santé).

La Mission Locale dispose également d'un réseau d'entreprises partenaires qui leur déposent leurs offres de recrutement sur l'ensemble du bassin d'em-

ploi (CDD, CDI, Contrats saisonniers, Intérim, Alternance, Contrats aidés). Afin de rester au plus proche des jeunes, la Mission Locale Centre Hérault vous accueillera Bd Jacques Monod à Pézenas et en permanence sur les communes environnantes. Vous serez reçus du lundi après midi au vendredi. La prise de rendez-vous est conseillée au 04.67.90.72.42



CENTRE HÉRAULT  
JEUNES 16-25 ANS

## Lien social



LE DOCTEUR JAMME  
EST À LA RETRAITE

Après des années de disponibilité auprès des Saint-Thibéryens, le docteur Jamme a pris sa retraite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Son associée le docteur Mathilde Lallier reprend le cabinet. Elle sera secondée par le docteur Lorène Gonzalez et en remplacement permanent (2 jours par semaine) par le docteur Marianne Viennot. Leurs remplacements durant leurs congés seront tous assurés par le docteur Matthieu Eude.

Contact du cabinet :  
Tél. : 04 67 77 85 05.

### Parents, si on en parlait !

Vous avez un enfant ou un adolescent, vous avez des questions sur les écrans, l'alcool, le cannabis... et vous cherchez des réponses.



### Groupe de parents

Confidentiel - Anonyme - Gratuit  
Animé par des professionnels des addictions

Les deuxièmes jeudis du mois, 17h30-19h30  
à partir du 8 novembre  
Au lieu ressources - Passage des Machous,  
Pézenas - Contact : 09 64 66 46 26





L'ADMR À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Appartenant à un réseau national de 2 700 associations locales, l'ADMR de Saint-Thibéry intervient auprès de personnes âgées, personnes handicapées et de familles par l'intermédiaire d'aides à domicile sur un vaste territoire, comprenant 6 communes dont Saint-Thibéry. L'objectif de cette association est d'aider chacun à mieux vivre chez soi.

Une équipe de bénévoles encadre 70 salariés pour plusieurs types de services : aide à la vie quotidienne, ménage/repassage, téléassistance et garde d'enfant à domicile.

L'ADMR recherche actuellement des bénévoles, actifs ou retraités qui souhaitent participer à la vie associative, donner du temps à la collectivité et partager avec d'autres les valeurs de la solidarité.

Que vous soyez intéressé par le côté administratif ou gestion ou encore le lien social, la large palette d'activités dont dispose l'association vous permet de vous investir dans le bénévolat qui vous correspond.

Alors n'hésitez plus ! Venez les rencontrer au local de l'association, zone La Crouzette, 20 avenue Ricardo Mazza, SAINT-THIBÉRY ou contactez les au 04 67 77 95 46, du lundi au vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13h30 à 17h30.



L'ADMR et son service de livraison de repas à domicile



REPAS DES AÎNÉS SAMEDI 2 MARS - SALLE DES FÊTES

VOUS AVEZ PLUS DE SOIXANTE ANS ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la mairie

Comme chaque année la municipalité invite les aînés du village à un grand repas spectacle. Celui-ci aura lieu le samedi 2 mars à partir de 12h à la salle des fêtes. Ce déjeuner est ouvert à tous les Saint-Thibéryens âgés de soixante ans et plus.

**Pour y participer vous devez impérativement vous inscrire en mairie avant le vendredi 22 février**

À l'accueil

Par téléphone : 04 67 77 80 57

Par mail : [communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)



Le club de l'amitié a changé de président : Lilou FEYTE succède à André JOLLY. Vous pouvez la joindre au 06 18 68 16 43



La galette des rois du relais des assistantes maternelles

C'était la fête samedi 19 janvier à la salle des fêtes de Saint-Thibéry. Le RAM (Relais des Assistantes Maternelles) réunissait les assistantes maternelles du territoire d'Agde (dont fait partie Saint-Thibéry), les familles et

les élus (dont Céline Sablier, élue en charge de la petite enfance et Vincent Gaudy conseiller départemental et maire de Florensac) pour fêter les rois. Un moment privilégié d'échanges et de partage.



RETOUR SUR LA SEMAINE DU GOÛT

Du 8 au 12 octobre dernier les élèves du groupe scolaire Léonce Ruffié fréquentant le restaurant scolaire ont bénéficié de la semaine du goût. Quatre intervenants de notre prestataire sont intervenus sur les quatre repas de la semaine. L'objectif était de jouer, de sensibiliser, d'apprendre autour de plusieurs thèmes alimentaires.

Le lundi une diététicienne est intervenue pour renforcer l'action déjà initiée sur la mise en place de plats végétariens. Un atelier de sensibilisation a été proposé sur la surconsommation de viande et les alternatives aux protéines animales.

Le mardi une autre diététicienne a animé un atelier ludique sur l'alimentation des cinq sens. Des jeux sur la découverte de produits avec l'odorat, le toucher, la vue, etc.

Le jeudi les enfants ont découvert les légumes anciens autour d'un petit jeu. Le vendredi les enfants ont participé à un petit atelier autour du chocolat, son origine, ses différentes formes. Les enfants ont pu déguster ce jour-là un gâteau au chocolat à la courgette. Le but était de leur montrer la possibilité de remplacer certaines matières grasses (beurre en l'occurrence) par des légumes, sans changer le goût du gâteau.



Rentrée scolaire 2019 inscriptions en mairie pour la petite section de l'école maternelle

Si votre enfant est né en 2016, il fera sa rentrée scolaire en septembre 2019. Pour cela, il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Merci de bien vouloir vous rendre dès maintenant à l'accueil de la mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Le livret de famille
- Le carnet de santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires

Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires.





## FOYER RURAL Une nouvelle équipe, de nouvelles énergies

Suite à la démission de l'ancien bureau (Elise Fernandez secrétaire et trésorière, Florence de Martino présidente), et lors de l'Assemblée générale Extraordinaire du 15 décembre, ont été élus à la majorité - faute d'autre liste également, il faut le dire - un bureau constitué de : Sandra Arruebo, présidente (au centre sur la photo), Océane Lopez (trésorière), et Franck Ferrenbach (secrétaire). Cette nouvelle équipe ainsi que le conseil d'administration



étant en majorité composée de jeunes parents, la présidente sortante est confiante du fait que ceci devrait faire bouger le Foyer Rural dans le bon sens.

«L'idée au démarrage de mon mandat était de s'adapter à la nouvelle démographie du village, puisque avec les zones de la Caritat notamment, de jeunes parents viennent s'installer dans notre beau village, sans aucune idée d'activités pour leurs enfants alors qu'il y a pléthore d'associations ici. Aujourd'hui le Foyer propose des cours axés vers les jeunes : musique (percussions, batterie, guitare, saxophone), dessin, atelier jazz, gym douce, yoga, tir à l'arc, français pour les étrangers, chant, modelage et scrapbooking. Et aussi le jardin des jeunes.»

La rencontre avec cette nouvelle équipe est d'ailleurs partie du jardin, où ces trois jeunes membres se sont rencontrés. Et de la volonté de fédérer les jeunes du village autour du jardin et d'idées écologistes, est venue l'envie pour eux de reprendre le Foyer Rural.

Leur crédo : une présence auprès des adhérents et futurs adhérents et de l'écologie pour les jeunes. Ils sont ouverts à toute idée sachant que les premières sorties organisées tourneront autour du respect environnemental. Ils sont joignables aux numéros suivants :

Sandra 06 76 98 17 02  
Océane 06 77 56 98 27  
Franck 07 82 94 59 49.

### Association pour la préservation du patrimoine

### Et le patrimoine ?

#### LE PATELIN

La vie à Saint Thibéry Racontée aux Poilus de la guerre de 14-18



Il se porte bien, l'équipe est toujours aussi énergique et rajeunie par 3 nouvelles recrues très motivées.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

L'année 2018 s'est terminée par la naissance d'un ouvrage qui nous tenait à cœur, le Patelin, recueil de lettres qui évoquent la vie du village durant la Grande Guerre. Quelques livres sont encore disponibles à la médiathèque ou bien auprès des membres de l'association qui se réunissent toujours les lundis après-midi à l'espace Cessero de 15h à 17h. (20€ le volume).

L'association poursuit avec énergie ses activités. Les causeries occitanes réunissent les amateurs une fois par mois. La dernière au eu lieu le lundi 21 janvier à la salle du conseil municipal. Même si vous ne connaissez pas la langue de nos ancêtres, vous pouvez,

grâce à M. Jean-Louis Sautes découvrir l'histoire et les traditions languedociennes.

Nous intervenons dans les écoles à la demande des enseignants, les petits Saint Thibéryens sont toujours friands de connaître notre histoire locale. D'ailleurs, n'oublions pas de souligner l'implication des écoliers et de leurs institutrices lors de la commémoration du centenaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale au mois de novembre. Puisant toujours dans les greniers, les mémoires et bien sûr les archives, nous vous transmettons la mémoire du village dans notre revue annuelle «l'Écho du Barroul». Le dernier numéro est sorti la deuxième quinzaine de janvier à l'occasion de notre assemblée générale. Si vous êtes intéressés par nos activités, nous vous invitons à nous rejoindre !

## Téléthon

La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations qui se sont mobilisées pour le Téléthon en décembre dernier. Grâce à elles la commune de Saint-Thibéry a pu reverser la somme de

**2031€**

L'Entente bouliste a récolté 311 €  
Le repas du Motoclub a récolté 1500 €  
La vente des oreillettes (F. Bathélemy et G. Sirou) a rapporté 220 €

### Sporting club Une journée en soutien aux sinistrés de l'Aude

Un grand bravo à l'équipe féminine du Sporting club qui est allée passer une journée en octobre dans le village de Puichéric afin de venir en aide aux sinistrés des inondations de l'Aude survenues au mois d'octobre. Un bel élan de solidarité.



### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB DE KARATÉ



Comme de tradition depuis plusieurs années le Karaté PEZENAS SAINT-THIBÉRY tient son assemblée générale dans l'une des 2 villes, SAINT-THIBÉRY était à l'honneur en ce vendredi 21 décembre où petits et grands en kimono sont venus en nombre.

L'assemblée générale s'est ouverte et après les comptes rendus des bilans financiers administratifs et sportifs, la cérémonie des remises de ceintures a eu lieu et a récompensé les efforts des

jeunes récipiendaires par un changement de ceinture couleur espéré.

Le président Didier POSTIAUX a fait l'éloge des champions de la saison 2017-2018 et leur a remis les médailles et trophées de la ville de SAINT-THIBÉRY.

Ensuite le Père-Noël est arrivé chargé de cadeaux et friandises et a comblé les petits karatekas. La soirée s'est terminée autour des tables conviviales et festives. Rendez-vous a été donné pour la reprise dès janvier 2019.

### ATELIERS MAROTTES Avec Abaslesmasques



#### Marrantes Marottes

Les matins ou après-midis des vacances scolaires, l'association «abaslesmasques marionnettes» propose, aux 8-14 ans et au 15-17 ans, un stage pour confectionner et apprendre à manipuler une marionnette de type marotte. Sur une durée de cinq jours consécutifs, du lundi au vendredi, les jeunes créeront leur personnage (style avatar) et apprendront à le mettre en scène. Le vendredi, en fin de semaine, au goûter de clôture, les stagiaires présenteront leurs spectacles aux amis et parents qui seront invités.

Avec cette activité, les vacances passeront trop vite et ces drôles de marionnettes nous réserveront plein de surprises.

Pour plus de renseignements, appelez Olivier au 04.67.93.74.77.

Ou par mail : abaslesmasques@laposte.net

Info sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/abaslesmasques/>  
Mail : abaslesmasques@laposte.net

### BALL-TRAP

#### La saison débutera en avril

Le président du ball trap vous donne rendez-vous dès le mois d'avril pour l'ouverture de la saison 2019.

Coordonnées du club : Stand de la garriguette  
GPS : latitude N43°22'7.8096 - longitude E3°21'16.1454

Contacteur A. Montaulon :  
Tél. : 06 70 51 34 54





# LE RISQUE INONDATION



- JE M'INFORME**  
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels
- JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**
- JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,** de mes voisins et des personnes vulnérables
- JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts
- JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre
- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**
- JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED**  
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture
- JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,** ils sont en sécurité

## LES CONSIGNES À SUIVRE À SAINT-THIBÉRY

Le risque inondation est induit par ruissellement urbain et débordement de ruisseaux et rivières. La commune de Saint-Thibéry peut être inondée par la montée des eaux de la Thongue, dernier affluent de l'Hérault. Le centre-ville se situe au niveau de la confluence Thongue-Hérault, en rive droite de la Thongue.

### SYSTEME D'ALERTE GRATUIT PAR SMS

La municipalité a mis en place pour vous un système d'alerte à la population par SMS pour diffuser les informations. Si vous souhaitez être prévenus :

- ☒ **DES ALERTES MÉTÉOS ;**
- ☒ **DES INFOS SUR LES TRANSPORTS ;**
- ☒ **DES CONSIGNES DU RECTORAT (ÉCOLES) ;**
- ☒ **ET D'AUTRES INFORMATIONS ;**

→ **Inscrivez-vous sur le site internet** de la commune (rubrique « alertes inondations »),

OU

→ **Contactez la police municipale :**

Par téléphone : 04.67.77.97.92

Par mail : policemunicipale@saint-thibery.fr

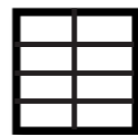
**Dans les deux cas indiquez :**

- ☒ Vos noms et prénoms
- ☒ Votre adresse
- ☒ Votre numéro de mobile

### EN CAS D'ALERTE LES BONS RÉFLEXES



Retirer de la rue objets et containers Sictom qui pourraient bloquer les évacuations et gêner l'intervention des secours.



Assurez-vous régulièrement que les bouches d'évacuation situées à proximité de votre habitation ne sont pas encombrées. En cas de problème contactez la mairie.



**POUR PERMETTRE UNE ÉVACUATION DES EAUX PLUS RAPIDE EN CAS D'ALERTE LES GRILLES SONT SOULEVÉES !**



Dès l'alerte les véhicules garés dans le parking rue de la cave doivent être immédiatement évacués.

**N'empruntez pas de route inondée.**

### ACCÈS EN CAS DE FERMETURE DES ROUTES

FERMETURE DE LA D18 :

→ Accès à Florensac via : BESSAN, AGDE, CASTELNAU-DE-GUERS

→ Accès à Montblanc via : BESSAN, VALROS par la Nationale 9

Bientôt disponible : votre DICRIM complet sur les risques majeurs à Saint-Thibéry à télécharger sur le site de la commune : [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)



## Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

Début septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la rencontre des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la découverte du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : [communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr).

### Centre des finances publiques de Pézenas : nouveaux horaires

8 place du 14 juillet 34120 Pézenas

**Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h - Mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h**

Attention !

le mardi matin et le vendredi matin pour les questions et renseignements complexes, c'est à dire nécessitant l'accès à votre dossier fiscal, il est obligatoire de prendre rendez-vous (en vous munissant de votre numéro fiscal) :

- Auprès de l'accueil du centre des finances publiques

- Par téléphone au 04 67 90 49 00

- Par mail : [sip-sie.pezenas@dgif.finances.gouv.fr](mailto:sip-sie.pezenas@dgif.finances.gouv.fr)

- Sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) (rubrique «contact» puis laissez vous guider).

## DÉJECTIONS CANINES

### Stop aux incivilités !

Les services de la mairie constatent que de plus en plus de déjections canines jonchent les rues du village. Cela représente une nuisance pour l'ensemble des Saint-Thibéryens en terme d'hygiène et de qualité de vie. **Nous rappelons que**

les déjections canines sont **INTERDITES sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour les enfants.** Les propriétaires de chiens ont à leur disposition des distributeurs de sacs pour ramasser ces déjections. En cas de non respect, ils seront sanctionnés par une amende.

### État-civil d'octobre 2018 à janvier 2019

#### Ils sont arrivés

Mila BENAS  
Ibtissem FERNANDEZ  
Olivia GARCIA GARRIGUES  
Nello GARDELLA  
Thiago GELIN MARTINEZ  
Aaron IANUTOLO  
Gabin NARDINI  
Mathys TURPIN  
Jules VIALA

#### Ils nous ont quittés

Yvette CALMELS  
Charles DUCHENNE  
Gilberte DUSSAULE  
Lucette GONZALEZ  
Marinette LACAM  
Yvan LECLERC  
Maria FERNANDEZ CARRASCO  
Carmen MARTINEZ  
Madeleine MARTINEZ  
Valentin MARCO SANCHEZ  
Jacqueline MATEU  
Marcelle RIBAS  
Francine VIDAL

### CAHIER DE DOLÉANCES

#### JUSQU'AU 15 MARS

Suite à l'ouverture du Grand débat national par le Président de la République, Monsieur Guy AMIEL, maire de Saint-Thibéry, met à la disposition de tous les citoyens un cahier de doléances à l'accueil de la mairie, accessible aux horaires d'ouvertures habituels, jusqu'au 15 mars prochain.

### LOCATION DE VACANCES

#### LOU RECANTOU

Une nouvelle location de vacances est disponible à Saint-Thibéry. Il s'agit d'une maison de village F3 de 80m<sup>2</sup> climatisée. Capacité de 4 personnes.

Location au week-end, à la semaine ou au mois.

Tél. : 07 86 22 99 81

Mail : [lourecantou34@orange.fr](mailto:lourecantou34@orange.fr)

### FREDSCARA

#### TAXI TOUTES DISTANCES

le taxi fredscara vous propose son service de transport médicalisé toutes distances.

Conventionné CPAM.

Disponible 24h/24h 7j/7j

Tél. : 07 77 96 19 92

Mail : [taxi.fredscara@gmail.com](mailto:taxi.fredscara@gmail.com)

### MAISON DES SERVICES

#### PROCHAINE PERMANENCE MAIRIE

- Jeudi 21 février de 9h à 12h

- Jeudi 21 mars de 9h à 12h

- Jeudi 18 avril de 9h à 12h

**Ses missions :**

- ☒ Vous informer
- ☒ Vous accompagner dans vos démarches administratives
- ☒ Vous accompagner dans vos démarches en ligne

Tél. : 04 67 01 24 22

[f agglomhmsap](https://www.facebook.com/agglomhmsap)

### NUMÉROS UTILES

**GENDARMERIE : 04 67 98 13 65**

**PHARMACIE DE GARDE : 3237**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**EDF /GRDF : 0 800 473 333**

**ASTREINTE EAU**  
**06 28 53 48 85**





# L'agenda de Saint-Thibéry

## FÉVRIER

**Samedi 9 février**  
Salle des fêtes 17h  
LOTO DU SPORTING-CLUB

**Dimanche 10 février**  
Salle des fêtes 16h  
DAVID TOBENA / PIERRE JAMME  
et STEPHANE MARTINEZ  
Animation musicale à partir de 16h  
organisée par l'association l'Espoir.  
Entrée payante au profit de la Ligue  
contre le cancer.

**Dimanche 17 février**  
Salle des fêtes 17h  
LOTO DU TENNIS-CLUB

## MARS

**Samedi 2 mars**  
Salle des fêtes 12h  
REPAS DES AÎNÉS  
Offert par la municipalité à tous les  
Saint-Thibéryens à partir de 60 ans.  
Uniquement sur inscription à la  
mairie au 04 67 77 80 57.

**Dimanche 10 mars**  
Salle des fêtes 17h  
LOTO LOU PITCHOU  
Association des parents d'élèves  
du groupe scolaire Léonce Ruffié.


**Vendredi 15 mars**  
Salle des fêtes 18h30  
ANIMATION BALÉTI  
Initiation aux danses traditionnelles  
du carnaval organisée par l'as-  
sociation des amis du carnaval.  
Entrée libre.

**Samedi 16 mars (14h-18h)  
et dimanche 17 mars (8h-20h)**  
COMPÉTITION TIR À L'ARC  
Au boulodrome  
Contact foyer rural : 06 76 98 17 02

**Dimanche 17 mars**  
Salle des fêtes 17h  
LOTO MICROMEGAS  
Association des parents d'élèves  
du collège Florensac.



**Samedi 23 mars**  
CARNAVAL DE SAINT-THIBÉRY  
10h Carnaval des enfants  
15h Défilé des chars

**Dimanche 24 mars**  
Motocross de 8h à 20h  
CHAMPIONNAT DE MOTOCROSS  
Compétition de motocross  
 MX.St.Thibery

## AVRIL

**Samedi 6 avril**  
Salle des fêtes 19h  
SOIRÉE DES AMIS DE L'ESPAGNE  
Remise des cartes.  
Contact : 06 03 00 94 89

**Dimanche 21 avril**  
Place de la mairie de 9h à 18h  
FLORALIES PATRIMONIALES  
Grand marché aux fleurs et aux  
artisans organisé par la mairie de  
Saint-Thibéry avec la participation  
des associations.  
Contact : 04 67 77 80 57

## MAI

**Mercredi 8 mai**  
Monument aux morts à 11h30  
COMMÉMORATION ARMISTICE  
Contact mairie : 04 67 77 80 57

**Dimanche 26 mai**  
Salle des fêtes  
ÉLECTIONS EUROPÉENNE

**Du 28 mai au 10 juin inclus**  
Espace Emile Massal  
EXPOSITION  
Organisée par les artistes contempo-  
rains d'occitanie.  
Contact : lesaco34@gmail.com

## JUIN

**Mardi 18 juin**  
Monument aux morts à 18h30  
COMMÉMORATION APPEL DU 18/6  
Rendez-vous directement place du  
Général de Gaulle.  
Contact : 04 67 77 80 57

**Mercredi 19 juin**  
Pl. Francis Laurent à partir de 19h  
MARCHÉ FESTIF DE PRODUCTEURS  
Dégustation sur place de produits lo-  
caux et animation musicale. Organisé  
par la municipalité.  
Contact : 04 67 77 80 57

**Samedi 22 juin**  
Théâtre de verdure à 21h00  
GALA DE DANSE  
Présenté par l'association DGST.  
Ouverture de la billetterie à 20h.  
Contact : 07 83 89 46 86

**Vendredi 28 juin**  
FÊTE DES ÉCOLES  
Organisée par l'équipe enseignante  
et l'association des parents d'élèves  
Lou Pitchou.

## MÉDIATHÈQUE

### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : fermé  
Mardi : 10h - 12h et 14h30 - 18h30  
Mercredi : 10h - 12h et 14h30 - 18h30  
Jeudi : 14h30 - 18h30  
Vendredi : 10h - 12h et 14h30 - 18h30

### Temps jeux

Les jeudis du 16h45 à 18h15 :  
- 14 février, 14 et 28 mars  
- 11 avril, 9 et 23 mai, 6 et 20 juin

### La nuit du jeu

Samedi 13 avril 2019 de 19h à 23h.

### LES HORAIRES DE LA MAIRIE

#### ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

#### Contact

Tél. : 04 67 77 80 57  
communication@saint-thibery.fr

